

	JUDO CLUB LOYETTES Siège social : 101 Rue de la Mairie 01360 Loyettes Tel : 06.67.40.02.16 https://judoclubloyettes.sportsregions.fr/	
---	--	---

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2025-2026			
NOM		PRÉNOM	
DATE DE NAISSANCE	/...../.....	SEXE	☐ F ☐ M
ADRESSE			
CODE POSTAL		COMMUNE	
N° PORT. PRINCIPAL		N°PORT. SECONDAIRE	
@DRESSE MAIL			

INFORMATIONS CLUB			
CERTIFICAT MÉDICAL	☐ OUI ☐ En Attente	CEINTURE	
QUESTIONNAIRE DE SANTÉ	☐ OUI ☐ NON		

COURS JUDO ET TAÏSO		
☐ Lundi 18h00 - 19h25 : nés de 2017 à 2012	☐ Jeudi 18h00 - 19h25 : nés de 2018 à 2014	☐ Samedi 09h30 - 10h20 : nés en 2021 (débutant)/ 2022
☐ Lundi 19h30 - 20h30 : Taïso adulte et ados nés en 2013 et avant	☐ Jeudi 19h30 - 21h30 : ados nés en 2013 et avant + adultes	☐ Samedi 10h30 - 11h20 : nés en 2020 / 2021 (2ème année)
		☐ Samedi 11h30 - 12h30 : nés en 2018 (débutant) / 2019

AUTORISATION
En tant que représentant légal du membre susnommé, je soussigné(e)....., autorise mon enfant à participer aux cours de judo dispensés par le Judo Club de Loyettes. J'autorise les responsables du judo club à prendre toutes les dispositions qu'ils jugeront nécessaires pour une éventuelle intervention médicale ou chirurgicale. La responsabilité du Judo Club de Loyettes n'est engagée que de l'heure de début du cours à l'heure de fin de cours et limitée à l'enceinte du dojo. Il est de la responsabilité des parents d'accompagner et de venir chercher leurs enfants à la porte du dojo aux horaires de début et fin de cours. J'autorise le club à prendre mon enfant et moi-même en photo, en groupe ou individuellement lors des cours ou compétitions, aux fins d'animations du site web et page Facebook du club, journal, calendrier du club... Un certificat médical au nom du licencié et portant la mention « Apte au judo en compétition » au Judo Club de Loyettes doit être fourni au judo club avant le troisième cours, soit avant le 9 octobre 2025.

TARIFS			
Cotisation Annuelle	☐ 170 € BABY ☐ 180€ Autres catégories ☐ 200€ 2 cours par semaine Nés avant 2018		
	☐ 130 € TAISO		
	☐ -10 € à partir de 2 pers. par famille. Nom/Prénom :		
Les nouveaux judokas bénéficient de deux cours d'essais. Le règlement de l'inscription sera mis à l'encaissement à l'issue de cette période d'essais, si le professeur n'est pas prévenu de l'arrêt des cours. Après 2 cours d'essais, pas de remboursement			
☐ Chèque <i>Le paiement est possible en 2 fois encaissés en octobre, novembre</i>	Nb Chèques :	Nom sur le(s) chèque(s)	Nom de Banque
☐ Espèces	☐ CB	FACTURE DEMANDÉE	☐ OUI ☐ NON

SIGNATURE		
Le :/...../2025	Signature(s) précédée(s) de la mention « Lu et approuvé »	
	N° de SIRET : 50186334400013 Adhérent FFDJ : 01 025 0 A RNA : W011002443 Cours au dojo de Loyettes 3CS Rue de la Motte https://judoclubloyettes.sportsregions.fr/ Facebook Judo Club Loyettes	